



PRÉFÈTE DE L'ORNE

CABINET/SIDPC
Affaire suivie par : Dominique GONZALES
Tél : 02 33 80 62 21
pref-defense-protection-civile@orne.gouv.fr

Alençon, le 24 janvier 2019

La Préfète

aux Maires des communes du Département de l'Orne

Objet : service d'avertissement de crues soudaines « Vigicrues flash »
Référence : ma circulaire en date du 20 septembre 2018
P.J. : plaquette d'information sur ce service

Par circulaire en date du 20 septembre 2018, je vous ai informé de la mise à disposition d'un service d'avertissement crues soudaines "Vigicrues flash". Dans le cadre de la prévention des risques et compte-tenu du faible nombre de communes abonnées, je souhaite vous rappeler l'intérêt de cet outil d'alerte automatique mis gratuitement à votre disposition. Il a pour but de vous permettre de mieux protéger les personnes et les biens.

En effet, le service "Vigicrues flash" permet d'alerter automatiquement les communes **abonnées** de la possible survenue d'une crue forte ou très forte dans les heures à venir, que ces communes soient directement touchées par des précipitations importantes ou non. "Vigicrues flash" porte sur les petits cours d'eau se situant en dehors du réseau dit "surveillé" par l'Etat. Cet outil constitue un complément essentiel aux Avertissements Précipitations Intenses à l'échelle des Communes (APIC) mis en place par Météo-France et relatif aux épisodes de crue très localisés (plutôt liés à du ruissellement qu'à du débordement de cours d'eau) notamment lors d'épisodes orageux intenses.

Par conséquent, je vous invite vivement à procéder, dans un premier temps, à l'abonnement APIC (inscription préalable indispensable) :

<https://apic.meteo.fr>

puis ensuite, dans un second temps, à contracter un abonnement **gratuit** à "Vigicrues flash" :

www.vigicrues.gouv.fr

Vous pouvez sélectionner jusqu'à 10 communes pour être informé, des pluies intenses qui pourraient avoir des conséquences sur votre territoire.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ces dispositifs d'alerte qui doivent vous permettre de mieux anticiper le risque d'inondation dans vos communes



Chantal CASTELNOT

Copie à :
Madame la Sous-Préfète d'Argentan
Monsieur le Sous-Préfet de Mortagne-au-Perche